

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du Mardi 8 septembre 2015

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 7 juillet 2015. Le point n° 16 – Adhésion au réseau des châteaux et cités fortifiées d'Alsace - est modifié.

Le conseil municipal approuve l'encaissement du chèque de 1.263,36 € de Réseau GDS.

Le conseil approuve l'avenant suivant dans le cadre du marché de travaux de rénovation des intérieurs de l'église protestante :
Lot 2 – Peinture décors peints
Entreprise Peintures KLING
Avenant de + 6.021,00 € HT portant le montant du marché à 44.078,00 € HT

Le conseil approuve le devis suivant dans le cadre de travaux complémentaires de voirie sur le chantier de rénovation de la salle sportive : RAUSCHER – 21.332,50 € HT.

Dans le cadre des NAP, le conseil approuve la convention avec l'association du Cercle Saint Laurent qui organisera des séances de gymnastique et sera rémunérée par le biais d'une subvention de 25 € par heure d'animation effectuée.

Le conseil approuve la nomination d'Etienne ULMER en qualité d'estimateur des dégâts de gibier rouge et la nomination de Christophe FRIEDRICH en qualité d'adjoint.

Le conseil décide du montant des pénalités applicables aux locataires de la salle polyvalente en cas de dégradations. Tout matériel perdu ou endommagé ainsi que les dégradations de quelque nature que ce soit, seront décomptés de la caution sur la base de ses pénalités ou des frais réels de remplacement ou de réparation.

M. le Maire informe les conseillers que la commune s'engage à prendre en charge les frais de transport d'environ 860 € dans le cadre du projet de stage d'initiation au cirque pour les classes de CP et CE1.

M. le Maire informe les conseillers que la SPA n'est dorénavant plus en mesure de prendre en charge le service de fourrière des animaux sur la commune.

Claudine SCHICKELE, adjointe au Maire, informe les conseillers au sujet du résultat du concours des maisons fleuries. Elle précise que la remise des prix se fera en commun avec les communes de Balbronn et Traenheim.

M. le Maire informe les conseillers au sujet des travaux d'extension du réseau d'assainissement qui devront être réalisés rue du Piémont suite au permis de construire accordé à M. JUNG.

M. le Maire rappelle que l'inauguration de l'église protestante et de la salle polyvalente aura lieu le samedi 3 octobre.